

Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD)

Vous avez besoin à la fois de soins infirmiers et de prestations d'aide à domicile ? Le SPASAD est un service unique qui permet la mise en place de ces interventions.



Ce service permet un accompagnement fluide et sécurisant.

Les démarches et le dialogue avec le service intervenant à domicile sont facilités pour les personnes et les familles. Les interventions sont assurées par une même équipe.

> Concernant **les soins infirmiers**, le SPASAD dispense des soins dans les mêmes conditions que les SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile). Ces soins ne peuvent être délivrés que sur prescription médicale.

> Concernant **l'aide à domicile**, le SPASAD apporte des prestations d'entretien du cadre de vie et des prestations d'aide à la personne. Il intervient dans les mêmes conditions que les services d'aide à domicile. Pour ces interventions, il n'est pas nécessaire d'avoir une prescription médicale.

Pour bénéficier de l'intervention du SPASAD pour des soins infirmiers, il est nécessaire d'avoir une prescription médicale, comme dans le cadre d'un recours à un SSIAD. Il faut également être âgé de 60 ans et plus ou être en situation de handicap et résider à Belfort.

[Formulaire de demande d'admission](#)

[Plaquette d'inscription des services](#)

> **Services de soins infirmiers**

Le CCAS propose un service de soins à domicile 7j/7.

> **Service d'aide et d'accompagnement**

Le CCAS propose un service d'aide et d'accompagnement dans les tâches du quotidien.

> **Equipe Spécialisée Alzheimer**

Présentation des actions du CCAS envers les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.
